



POLE ENFANCE JEUNESSE

04 76 71 91 34 - enfancejeunesse@chapareillan.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

PIECES A FOURNIR

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Fiche de renseignements complétée, datée et signée
- Une photocopie intégrale du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :
 - Si vous êtes locataires ou propriétaires : facture GDF, EDF, EAU, téléphone fixe, abonnement internet, quittance de loyer ou attestation d'assurance habitation ;
 - Si vous venez d'emménager et que vous n'êtes pas en possession des documents ci-dessus : contrat de location ou acte de vente ;
 - Si vous êtes hébergés :
 - attestation d'hébergement sur l'honneur (annexe 2, complétée et signée par l'hébergeant et la famille hébergée) ;
 - photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant ;
 - photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant.

SUIVANT LES SITUATIONS : documents complémentaires à fournir

- Parents divorcés ou séparés avec jugement :
 - Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant
- Parents divorcés ou séparés sans, ou en attente, de jugement :
 - Attestation sur l'honneur de résidence des enfants (annexe 1), complétée et signée
- Demande de dérogation scolaire :
 - Imprimé de demande de dérogation fourni par la Commune de Chapareillan.



INSCRIPTION SCOLAIRE Année scolaire 2026/2027

04 76 71 91 34 POLE ENFANCE JEUNESSE
325 Chemin des Ecoliers
enfancejeunesse@chapareillan.fr

Famille n°

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de résidence :

Code postal : Ville :

Ecole fréquentée précédemment (ville / département) : Niveau :

REPRESENTANTS LEGAUX :

Représentant 1 : Autorité parentale : oui non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de résidence (si différente de l'enfant) :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : **Tél. portable :** **Tél. professionnel :**

Adresse mail (contact de la famille) :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Divorcé(e) Séparé(e) Monoparentale Veuf (ve)

Représentant 2 : Autorité parentale : oui non

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de résidence (si différente de l'enfant) :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : **Tél. portable :** **Tél. professionnel :**

Adresse mail (contact de la famille) :

Marié(e) Pacsé(e) Vie maritale Divorcé(e) Séparé(e) Monoparentale Veuf (ve)

Je soussigné(e),
Représentant 1 ou 2 déclare exacts les renseignements portés ci-dessus.

Date et signature :



ATTESTATIONS

(A joindre au dossier si nécessaire)

04 76 71 34 POLE ENFANCE JEUNESSE

Annexe 1 Attestation sur l'honneur du lieu de résidence de(s) l'enfant(s)

A remplir uniquement en cas de divorce ou séparation sans, ou en attente, de jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) :

atteste sur l'honneur, que l'adresse de référence pour la scolarité de mon-mes (1) enfant(s) est celle de mon domicile situé :

Bâtiment / Résidence / autre :

Code postal : Ville :

J'ai bien pris connaissance que c'est cette adresse qui sera pris en compte pour l'inscription scolaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Chapareillan, le Signature :

(1) Rayez la mention inutile

Annexe 2 Attestation d'hébergement sur l'honneur

A remplir uniquement si la famille est hébergée par une autre personne.

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) :

atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile situé :

Bâtiment / Résidence / autre :

N° : Voie :

Code postal : Ville :

Mr/Mme (1) :

Et ses enfants (1) :

our servir et valoir

Signatures de l'Institut

Signs and Symptoms

**(1) Rayez la mention inutile
et précisez les noms et prénoms**

Rappel : Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

Rappel : Article 441-7 du code penal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 €

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériels ;
2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

3^e faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui.